

## **DOTATION SOLIDARITE URBAINE**

### **Rapport retraçant les actions de développement social urbain concernant l'exercice 2006**

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 (article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales), les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2006, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **1.982.502 €**. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2006 dans ce domaine.

Elles s'articulent autour des thèmes suivants :

## **SOMMAIRE**

I – Les actions menées au titre de la politique de ville .....	p-2
II – Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville .....	p-8
III – Les autres engagements de la ville en matière de politique sociale urbaine.....	p-11
IV – Récapitulation des dépenses de fonctionnement .....	p-12
V – Dépenses d'investissement .....	p-13

## I - LES ACTIONS MENEES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

### L'intervention sur les secteurs de la politique de la ville au titre du droit commun en 2006 :

L'animation du contrat de ville sur Rouen a été confiée par la Ville au Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville en 2004, pour répondre à la volonté d'améliorer la cohérence entre la mise en œuvre du contrat de ville et le volet accompagnement social du Grand Projet de Ville (cf programmation annuelle du contrat de ville en partie II).

Ainsi, le service Politique de la ville de Rouen concentre son intervention sur le développement des actions en faveur des quartiers de la politique de la ville à travers d'une part différents équipements de services au public dont il assure la gestion et d'autre part par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets en faveur des habitants et du tissu associatif.

#### **1. Une priorité en faveur de l'insertion professionnelle**

Ce domaine d'intervention est mis en œuvre par l'équipe de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF). Ce secteur a connu une montée en puissance importante avec le lancement de plusieurs nouveaux projets d'envergure. Dans ce contexte, la Ville de Rouen a effectué un effort significatif en 2006 afin de consolider cette équipe (12 agents dont 9 permanents) par l'intégration de deux agents et la création d'un poste de chargé de mission.

##### **1.1. La MEF a poursuivi son développement en 2006**

Pôle d'appui à l'insertion professionnelle des rouennais, la MEF a accueilli 19 957 visiteurs en 2006 soit une augmentation de 11% par rapport à l'année 2005.

L'accueil central est un service de première écoute (identification de la demande) et d'orientation animé par une chargée d'accueil et deux agents de médiation. 2006 montre une fréquentation en augmentation (+ 1941 visiteurs par rapport à 2005). Le centre documentaire propose des informations relatives à l'enseignement, aux métiers, aux concours, aux dispositifs de formation, à la création d'activité, au droit du travail et accueille des groupes de stagiaires et des professionnels de l'insertion et de l'emploi. Il est animé par une documentaliste qualifiée et un apprenti en licence. Il a accueilli 2811 visiteurs en 2006 (2705 en 2005 soit + 106 personnes) en dépit d'une fermeture hebdomadaire le mercredi depuis le début de l'année 2006.

L'Equipe Emploi Insertion accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et de formation, identifie les freins d'accès à l'emploi et propose un accompagnement lié à des difficultés sociales. Animée par un chargé d'insertion de la Ville de Rouen, un conseiller ANPE et deux conseillères de la Mission Locale, elle a connu une très légère baisse de fréquentation en 2006 (2967 visiteurs en 2006 contre 3001 en 2005). Pour compléter ce service d'accompagnement, la Mission Locale assure une permanence CIVIS au sein de laquelle des jeunes entrés dans le dispositif sont reçus.

L'atelier CV fonctionne tous les jours sans rendez-vous. 2092 personnes ont été reçues durant l'année 2006 (contre 1858 en 2005). Les entretiens sont individualisés et les services proposés sont : l'élaboration des CV, les modifications et retraits, et l'aide rédactionnelle aux lettres de motivation ciblées ou spontanées. L'atelier informatique, animé par une formatrice diplômée, propose l'initiation et le perfectionnement des stagiaires aux logiciels les plus courants ; il a accueilli 78 inscrits en 2006 et dispensé 3366 heures de formation.

## **1.2. L'offre d'insertion des territoires du Grand Projet de Ville est mieux coordonnée pour une plus grande efficacité**

Une chargée de mission a été recrutée en avril 2006 pour coordonner la clause d'insertion, au titre des dossiers ANRU, avec Immobilière Basse Seine, la Plaine Normande, le Toit Familial, Rouen Habitat, Seine Manche Immobilière. Les autres maîtres d'ouvrage, Rouen Seine Aménagement, Logiseine et l'OPAC 76 ont conventionné avec la CAR pour la gestion de la clause d'insertion mais un partenariat actif existe avec la MEF, notamment en terme de repérage et positionnement des candidats issus des territoires GPV sur l'offre d'insertion.

La chargée de mission a pour rôle d'accompagner sur le plan méthodologique les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la clause d'insertion, de négocier les postes avec les entreprises attributaires du marché, repérer les candidats potentiels et proposer les candidatures aux entreprises, en lien avec les partenaires, suivre les candidats retenus durant leur contrat, en participant aux réunions de chantier, assurer la cohérence des procédures et démarches entre les différents acteurs et évaluer et communiquer les résultats auprès des différents acteurs

A la fin de l'an dernier, 13 opérations ont démarré et sont toujours en cours sur le territoire GPV de Rouen. Pour 6 d'entre elles (4 maîtres d'ouvrage concernés : Rouen Habitat, le Toit Familial, IBS, La Plaine Normande), la clause d'insertion est entièrement coordonnée par la chargée de mission de la Ville de Rouen.

Sur les 13 opérations, 45 postes en insertion ont permis à 43 personnes de travailler. Parmi elles, 25 sont originaires de la Ville de Rouen dont 24 domiciliées dans l'une des Zones Urbaines Sensibles de la Ville. Les 18 autres sont originaires de l'agglomération. Il est intéressant de relever que des rouennais travaillent dans le cadre de la clause d'insertion sur des opérations qui se déroulent dans l'agglomération notamment à Saint-Etienne-du-Rouvray et Canteleu.

Plus précisément sur les six opérations coordonnées par la chargée de mission : 23 postes en insertion ont permis à 24 personnes de travailler sur ces différents chantiers. Parmi ces 24 personnes, 16 sont rouennaises et 15 résident dans l'un des territoires classé Zone Urbaine Sensible de la Ville de Rouen.

## **1.3. Pour un meilleur usage de la clause d'insertion dans les marchés de travaux de la Ville**

La MEF et les services techniques collaborent régulièrement sur la mise en œuvre de cette clause selon des critères définis. Cependant, la complexité et le nombre des dispositifs ont nécessité une explication : il s'agissait de sensibiliser à nouveau les directeurs du DEPU à ce programme pour qu'il figure dans un nombre élevé d'appel d'offres. La MEF a ainsi rédigé une note complète sur le sujet qui a été commentée lors d'une réunion du DEPU le 29 novembre.

#### **1.4. Un programme européen pour l'insertion des publics intéressés par les métiers portuaires et fluviaux**

Le projet européen EQUAL sur lequel la MEF travaille depuis 2004 aux côtés du Musée Maritime, du Port Autonome et du Conservatoire National des Arts et Métiers fait le pari que les valeurs véhiculées lors de la transmission des savoir-faire liés au patrimoine maritime peuvent activement contribuer à l'insertion de publics en difficulté et participer dans le même temps au sentiment d'appartenance territorial. Il s'appuie sur le potentiel d'emplois et les valeurs portées par ce patrimoine, afin de mettre en place :

- un chantier d'insertion au sein du Musée Maritime, portuaire et fluvial de Rouen : ce chantier a démarré en juillet 2006 et embauche 12 salariés en insertion en simultané et répartis sur trois ateliers : charpenterie maritime, numérisation/archivage, pôle Muséal et communication. La MEF a assuré le montage de ce projet et intervient en soutien sur l'organisation et l'accompagnement des bénéficiaires.
- un forum sur les métiers portuaires et fluviaux qui se tiendra le 12 avril 2007 : cette manifestation est organisée par le Port Autonome et la MEF
- un partenariat transnational axé sur les dispositifs de formation sur le domaine fluvial et Validation des Acquis de l'Expérience.

#### **1.5. Un marché de prestations d'insertion professionnelle pour le compte des services municipaux mieux suivi**

Le service Politique de la Ville a pris la gestion de ce marché auparavant géré par la DRH pour fournir à des entreprises ou associations spécialisées une série d'activités à vocation professionnelle permettant à un public en difficulté de se réinsérer. Ces prestations ont vocation à constituer des expériences préqualifiantes au profit de personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi et à favoriser leur insertion ou réinsertion.

Le marché, attribué en 2006 à Interm'aide Emploi, est composé de cinq lots : dératisation et entretien de locaux ; balayage des rues ; marché de Noël et manutentions ; surveillance de parcs et jardins, préparation de livres.

#### **1.6. Accompagner les régies de quartier pour garantir leur développement**

Tout au long de l'année 2006, la Ville a été régulièrement informée des difficultés éprouvées par ces organismes d'insertion. Les régies de quartier ayant peine à maintenir un niveau constant de ressources en dépit d'une forte volonté de la Ville de voir ces structures prospérer. Cette dernière a donc décider de faire réaliser une étude et un accompagnement par un consultant externe afin de :

- maintenir et développer, sur le plan économique, ces deux structures d'insertion pour qu'elles puissent répondre qualitativement et quantitativement à leur vocation sociale de parcours vers l'emploi
- optimiser et développer l'offre de prestations des donneurs d'ordre afin de diversifier l'offre d'insertion, ce qui permettra de « toucher » un public plus large
- inscrire et justifier la pertinence des missions/prestations confiées dans le parcours des salariés en insertion en les articulant avec les dispositifs ou partenariats possibles en matière de formation qualifiante
- accompagner les moyens de développement et l'optimisation des coûts.

### **1.7. « 100 chances pour 100 emplois » : un projet prometteur pour les jeunes des Hauts de Rouen en recherche de travail**

Depuis octobre 2006, la MEF prépare aux côtés de la Préfecture, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle un projet proposé par l'entreprise Schneider Electric : il s'agit de mobiliser des entreprises du bassin d'emploi de Rouen afin de préparer et de garantir l'insertion professionnelle de 100 jeunes de 18 à 30 ans des territoires GPV de Rouen en trois ans.

Ce projet d'envergure est coordonné par Schneider Electric et mené sur les territoires ZUS de Rouen par la MEF (repérage, préparation du public, animation du « sas » de recrutement et accompagnement social durant le parcours en entreprise).

### **1.8. La réussite du premier forum des métiers du bâtiment et des travaux publics**

La Ville de Rouen, en partenariat avec l'ANPE, a organisé le 16 mai 2006 au centre André Malraux un forum des métiers du BTP. Lors de cette journée, vingt exposants ont accueilli 480 personnes en réponse aux 1800 invitations envoyées aux demandeurs d'emploi des Hauts de Rouen et de Grammont.

L'intérêt de cette action a été indéniable puisque cinquante embauches ont été réalisées entre le 16 mai et le 15 octobre. En janvier 2007, trente-trois personnes étaient toujours en poste (CDI, CDD ou contrat de professionnalisation).

### **1.9. La charte de la diversité de la Ville de Rouen pour mieux prévenir de toutes les formes de discriminations**

La Ville de Rouen a souhaité marquer son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations par la signature d'une charte de la diversité. Il s'agissait de valoriser les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines et de promouvoir auprès des autres employeurs implantés sur le territoire rouennais une même démarche. La charte a été signée par le Maire et le Préfet le 31 mars 2006.

Le service Politique de la ville, qui en a assuré la rédaction en lien avec la Direction des Ressources Humaines, est le garant de sa bonne application.

## **2. La Maison de Justice et du Droit est devenu un acteur incontournable**

En 2006, 6 625 personnes ont été reçues par les permanents et les intervenants soit une hausse de la fréquentation de 20% par rapport à l'année 2005. A ce chiffre s'ajoutent les personnes accueillies collectivement lors de rencontres organisées à la demande des partenaires ou à l'initiative de la MJD (rencontre avec les associations, avec les professionnels, les étudiants ...). 65 % du public est rouennais ; parmi eux, 40 % habitent sur les Hauts de Rouen.

Le public a été composé d'adultes aussi bien hommes que femmes. Peu de mineurs fréquentent seuls la structure. Lorsqu'ils y viennent, ils sont le plus souvent accompagnés d'un majeur. Des professionnels (travailleurs sociaux, employeurs, bailleurs sociaux) font de plus en plus appel à la MJD.

Les consultations sont de nature très diverse : droit de la famille, droit de la consommation, droit du travail, droit des étrangers, droit pénal, conflits de voisinage, de famille, avec l'administration. Les entretiens nécessitent souvent un temps d'écoute important avant de pouvoir répondre au public parfois désœuvré et désorienté, confronté à la méconnaissance du droit, du fonctionnement de la justice et des institutions. La recherche de solutions aux

problèmes exposés permet d'élargir le réseau partenarial (travailleurs sociaux, professionnels du droit, bailleurs, associations et institutionnels).

Les points forts de l'année 2006 ont été :

- l'intervention à la conférence « construire ensemble une société plus juste » organisée par le Conseil Economique et Social de Haute-Normandie sur le thème « Mieux connaître et mieux défendre ses droits »
- la participation à des rencontres entre bailleurs et travailleurs sociaux organisées par les services du logement et de la politique de la Ville dans le cadre de la gestion urbaine de proximité afin d'améliorer le partenariat et de prévenir les expulsions
- l'organisation d'une journée de formation sur les charges locatives et la loi « engagement national pour le logement », animée par l'Association Départementale d'Information sur le Logement et par le centre de défense des consommateurs de la CSF, qui a réuni 61 travailleurs sociaux (31 du CCAS et 30 du Département)
- la réalisation de trois stages d'éducation à la citoyenneté en direction de mineurs délinquants
- l'organisation d'une rencontre sur les droits et devoirs des parents au centre social Grammont à la demande la CAF
- la participation à une réunion d'information sur le droit à la couverture maladie universelle complémentaire organisée par le CPAM de Rouen et la CRAM.

### **3. Un soutien renforcé au tissu associatif**

Le service Politique de la Ville a aussi pour mission d'assurer le suivi et l'accompagnement des associations des Hauts de Rouen au titre du droit commun, en articulation avec les équipes du GIP/GPV et de la Maison des Associations. Sur le terrain, le travail est assuré par un pôle territorial dont le rôle est varié :

#### **3.1. La recherche de nouveaux locaux pour les associations**

Il s'agit de l'accueil de l'Equipage des Hauts et de l'organisation de permanences pour Médecins du Monde au centre administratif du Châtelet. C'est aussi la recherche de locaux pour l'APMAR et l'AREJ qui ont ainsi obtenu la mise à disposition d'appartements en fin d'année 2006 par Rouen Habitat.

#### **3.2. Une participation active au Collectif animation des Hauts de Rouen**

Le service a piloté l'organisation de la fête de quartier des Hauts de Rouen le 17 juin au centre de loisirs Salomon qui a accueilli 300 personnes pour le déjeuner et plus de 800 personnes l'après-midi. Il a également participé aux projets du groupe Femmes qui a organisé une manifestation à l'occasion de la Journée Nationale de la Femme au Centre Malraux (plus de 250 personnes accueillies) ; ce groupe a également organisé la représentation d'une pièce de théâtre par une compagnie professionnelle suivie d'un débat le 23 novembre (plus de 150 femmes présentes).

Enfin, au titre du Collectif animation, il a participé à l'organisation d'une manifestation à l'occasion de la fête de l'Aïd à la Halle aux Toiles (débat l'après-midi et soirée festive – plus de 300 personnes présentes). La participation au Collectif animation a représenté plus de cinquante réunions de travail au cours de l'année.

L'agent-relais en poste au pôle territorial a quitté ses fonctions en juillet 2006. En terme d'organisation, il n'était pas opportun de remplacer cette personne avant 2007. Même si le service Politique de la ville a poursuivi une partie de ses missions, la question de l'avenir de ce pôle territorial se pose néanmoins aujourd'hui.

### **4. Amélioration du cadre de vie et du fonctionnement des quartiers**

#### **4.1. La création de l'espace social associatif Du Bellay**

Tout au long de l'année 2006, le service Politique de la ville a piloté le projet de création de ce nouvel équipement : définition du projet, recherche de financements, définition des modalités de fonctionnement (rédaction d'un règlement intérieur notamment), lancement des travaux.

Cet équipement ouvrira ses portes dès février 2007 en accueillant dans un premier temps les Restaurants du Cœur et Solidarité Plateau puis en mettant à disposition d'associations un bureau partagé, une salle d'activités sportives et enfin un espace médiation santé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville (ASV) de Rouen. Pour la mise en place de ce dernier, le service a travaillé avec la coordinatrice de l'ASV et ses partenaires à la définition du projet. Pour cela, trois visites (Orléans, Paris, Nanterre) et des réunions de concertation avec les partenaires ont été organisées.

#### **4.2. La poursuite de la démarche de gestion urbaine de proximité auprès des habitants**

Le service Politique de la ville impulse avec le service Habitat Logement et l'Union Sociale pour l'Habitat la démarche de gestion urbaine de proximité pour les Hauts de Rouen. Il participe également activement à celle mise en œuvre sur Grammont et pilotée par RSA jusqu'en décembre 2006. Dans ce cadre, le service a notamment mis en œuvre les actions suivantes :

- organisation d'une journée d'accueil des nouveaux habitants de la Grand'Mare le 17 juin au Centre Malraux, en partenariat avec l'ensemble des bailleurs sociaux du quartier, le Comité de Coordination de la Grand'Mare, le service Démocratie locale.... Cette action a été très appréciée des partenaires et des habitants. Cette initiative sera donc renouvelée en 2007.
- animation d'un travail sur l'amélioration des modalités de partenariat entre bailleurs et travailleurs sociaux dans une logique de prévention des situations d'expulsion et de surendettement. Plusieurs rencontres avec ces acteurs ont permis de clarifier les modes de fonctionnement de chacun et d'identifier les bons interlocuteurs pour les travailleurs sociaux chez les bailleurs.

#### **4.3. L'organisation d'une semaine d'animations scientifiques : une première**

Le service et la DJS ont organisé pour la première fois une semaine d'animations scientifiques destinée aux enfants des Hauts de Rouen au cours du mois de juillet, en partenariat avec Planète Sciences et le CNES. L'objectif du projet était de sensibiliser les enfants et les animateurs municipaux et associatifs aux activités scientifiques mais aussi de densifier et de diversifier l'offre d'animations sur cette période en direction des enfants passant leurs vacances sur le quartier. Cette action a remporté un franc succès puisque 560 jeunes ont participé à un atelier encadré. Ce projet a été mis en place en cohérence avec la semaine de cinéma en plein air ce qui a permis d'animer pendant une semaine la Plaine de l'Aigle de 22h à 2h du matin. Les enfants accueillis dans les centres sociaux ont pu bénéficier de cette action en participant aux ateliers.

## **II - LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE**

### **1- La Programmation du contrat de ville gérée par le G.P.V :**

En 2006, la programmation au titre du contrat de ville a concerné 20 projets relevant majoritairement de 3 thèmes différents :

- l'éducation à la santé,
- la prévention et la médiation,
- l'attractivité scolaire.

Le total des crédits affecté au contrat de ville en 2006 s'est élevé à **258.406 €**.

En tant que maître d'ouvrage, la ville a présenté trois projets principaux :

- la prise en charge des défraitements d'intervenants au titre de la Maison de la Justice et du Droit,
- la mise en place d'opérations spécifiques en faveur des quartiers prioritaires dans le cadre du contrat éducatif local,

Le centre communal d'action sociale a, par ailleurs, présenté un dossier intitulé l'Escale consistant à accueillir en journée des jeunes en situation d'errance et de marginalité pour engager avec eux un travail d'accompagnement.

La majorité des dossiers financés par le contrat de ville a concerné des projets portés par des associations implantées sur les quartiers prioritaires, essentiellement des Hauts de Rouen (voir programmation ci-dessous).

**La programmation annuelle 2006 du contrat de ville a été la suivante :**

### Programmation 2006

Structure / Projet	Total subvention	Part Ville	Part Etat	Part Région
<b>Ville de Rouen</b> <i>MJD</i>	20 742 €	10 371 €	10 371 €	
<b>Ville de Rouen</b> <i>CEL</i>	50 000 €	25 000 €	25 000 €	
<b>REP Rouen Sud</b> <i>Ouverture culturelle et ateliers des parents</i>	10 672 €	5 336 €	5 336 €	
<b>CCLA</b> camps chantiers	12 350 €	2 470 €		9 880 €
<b>RAC</b> <i>Rac 2 chantiers</i>	37 068 €	7 414 €		29 654 €
<b>Fraternité Banlieues</b> <i>Points fraternité</i>	38 190 €	19 095 €	19 095 €	
<b>APMAR</b> <i>secteur adulte et action parents/enfants</i>	23 000 €	11 500 €	11 500 €	
<b>Médecins du Monde</b> <i>Accueil médical des personnes en état de précarité / espace médiation santé</i>	10 000 €	2 000 €		8 000 €
<b>INSERACTION</b> <i>Accompagnement individualisé vers l'Emploi</i>	32 500 €	6 500 €		26 000 €
<b>REP rouen Nord</b> <i>Actions pédagogiques du réseau</i>	27 440 €	13 720 €	13 720 €	
<b>CCAS</b> <i>L'Escale</i>	60 000 €	30 000 €	30 000 €	
<b>AGIFOR</b> <i>Accompagnement social dans les foyers</i>	30 000 €	15 000 €	15 000 €	
<b>ARIM</b>	16 000 €	8 000 €	8 000 €	
<b>GIP/GPV de Rouen</b> <i>MOUS</i>	159 000 €	102 000 €		57 000 €
<b>TOTAL programmation 2006</b>	<b>526 962 €</b>	<b>258 406 €</b>	<b>138 022 €</b>	<b>130 534 €</b>
				<b>268 556 €</b>

#### 2- Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville :

Il convient de souligner que la ville participe aux dépenses liées à la conduite de projet du GIP/GPV (rémunération du personnel, charges afférentes à l'activité courante du GIP/GPV). La participation de la ville au titre du fonctionnement du GIP/GPV s'est élevée en 2006 à 495 000 €.

La conduite de projet du GIP/GPV correspond aux axes d'intervention suivants :

Aménagement / habitat :

- ✓ pilotage des études urbaines : définition et ajustement des principes d'aménagement des espaces publics, des résidentialisations, des réhabilitations....
- ✓ Co-pilotage pour la coordination des différents maîtres d'ouvrage
- ✓ Suivi des opérations de relogement

Développement économique :

- ✓ pilotage de la restructuration des centres commerciaux du Châtelet et de la Lombardie

Maîtrise d'ouvrage GIP GPV :

- ✓ étude jardins de proximité
- ✓ chantiers de proximité
- ✓ Animations d'été : festival arts de rue « les Arts des Hauts » et semaine de cinéma en plein air « Ecran Total »

Accompagnement social :

- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Animation du Collectif Animation des Hauts de Rouen

Information, concertation :

- ✓ Mégaville
- ✓ Participations aux réunions de conseil de quartier
- ✓ Informations aux habitants, associations

Préparation des décisions :

- ✓ Organisation des comités techniques, de directions, de pilotage
- ✓ Constitution des dossiers, tableaux ANRU
- ✓ Négociations avec les financeurs

### III - LES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE URBAINE

#### ➤ le logement social

Outre les garanties d'emprunt octroyées aux organismes de logement social, l'effort de la ville de Rouen en faveur du logement social s'est concrétisé en 2006, par l'attribution des subventions d'équipement destinées à :

\* l'aide financière apportée à Rouen Habitat dans le cadre du protocole CGLLS pour **2.140.000 €**

\* la construction locative sociale pour **532.999 €**

En outre, des aides ont été attribuées dans le cadre d'opérations programmées d'aide à l'habitat pour **84.765 €** (OPAH thématique et dégradé).

#### ➤ le soutien à la Mission Locale

En 2006, la cotisation de la Ville à la Mission Locale s'est élevée à 108 723 € (soit une augmentation de 6,2% par rapport à 2005).

2 968 jeunes rouennais l'ont fréquentée dont 612 jeunes résidant en ZUS (soit 20,6 %). La part de la cotisation que l'on peut directement affecter aux jeunes des ZUS s'élève donc à 22.396 € (20,6 % de 108.723 €).

#### ➤ le financement du Centre Communal d'Action Sociale

Il convient de souligner la subvention versée au CCAS par la ville qui, rapportée à la population en ZUS peut être évaluée à 465 084 € en 2006.

**IV – RECAPITULATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
(hors personnel)**

	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Contrat de Ville	274 341 €	258 406
Adultes relais (2)	35 434 €	33 706
Location appartement (2)	6 650 €	6 500
Atelier Santé Ville	16 000 €	16 000
GPV fonctionnement	433 919 €	495 000
Logement social	161 735 €	161 735
FSL	31 687 €	0
FSEnergie	24 293 €	0
Centres Sociaux	463 797 €	515 482 €
Cotis Mission Locale	102 328 €	108 723
Subvention CCAS (ZUS)	452 856 €	465 084
Antennes sociales CAF (3)	- €	13 874
<b>TOTAL</b>	<b>2 003 040 €</b>	<b>2 060 636 €</b>

(1) : cofinancement de 10 postes adultes relais

(2) : location appartement antenne sociale CAF

(3) : crédits cofinancement des projets des antennes sociales CAF

## V – DEPENSES D’INVESTISSEMENT

### CHARGES NETTES 2006

	2006 EN CHARGE BRUTE	2006 SUBVENTIONS RECUES	2006 ESTIMATION EN CHARGE NETTE
CPA Grand Mare	4 540 579	612 589	3 927 990
CPA Grammont	3 138 801	2 412 548	726 253
TEOR Hauts de Rouen	3 618 767	0	3 618 767
Aménagement des abords du centre commercial de la Grand Mare	578 722	0	578 722
Centre Commercial du Châtelet	44 464	0	44 464
Maison de la Famille	224 753	0	224 753
Crèche Payenneville - Sapins	436 566	249 970	186 596
Ecole du Bellay	129 776	0	129 776
Médiathèque	950 913	0	950 913
<b>TOTAL</b>	<b>13 817 389</b>	<b>3 275 107</b>	<b>10 542 282</b>

Globalement, la ville a consacré près de 11 millions d'euros aux quartiers défavorisés en 2006 en charge nette et près de 14 millions d'euros en charge brute.

Les CPA de Grand Mare et de Grammont ont été confiées à Rouen Seine Aménagement en 2003 pour la première et en 2000 pour la seconde. Cette SEM aménage les espaces publics pour le compte de la ville ces deux quartiers. Rouen Seine Aménagement a obligation de soumettre pour le 30 juin de chaque année pour approbation du conseil municipal un compte rendu d'activité qui précise sur le plan financier l'effort de la ville qui doit ainsi définir des arbitrages en terme d'investissement pour ces quartiers.

Chantier TEOR : Les actions sur les aménagements des axes structurants des Hauts de Rouen pour le passage du TEOR ont été essentielles. Le démarrage des travaux a eu lieu en juillet et août. Le quartier du châtelet est le premier quartier concerné par les travaux suivi par la Lombardie puis par la Grand Mare. Cette première moitié du chantier est marquée par la préparation des aménagements. Les voies parfois sont modifiées dans l'intérêt du passage TEOR. L'avancement de ce chantier le plus significatif est sur le quartier de la Lombardie.

Le Centre commercial du Châtelet a en 2006 connu un bouleversement. En effet, il y a eu la démolition de la demi barre de centre afin de favoriser le passage du TEOR L'autre moitié de cette barre devant être démolie pour l'aménagement de la place.

L'année 2006 a été caractérisée pour le centre commercial de la GRAND MARE par la restructuration de la supérette COCCINELLE, la poursuite des discussions avec la Poste pour la relocalisation de son bureau de la Grand mare dans le centre commercial. En effet, ce centre commercial souhaite offrir aux 4900 habitants de la Grand Mare un équipement moderne et pérenne. Ce qui implique la rénovation des locaux, la redynamisation du tissu commercial, l'arrivée de nouveaux commerçants compétents et par la définition d'une stratégie commerciale

Rouen Seine Aménagement a poursuivi son action pour la maîtrise de l'ensemble du foncier à l'exception de la pharmacie et de la rampe d'accès du parking. La SEM a poursuivi également ses relations avec le primeur et soutenu l'activité du nouveau boucher. Des préconisations stratégiques sont mises en place notamment par le lancement d'une politique commerciale, l'obtention et la mobilisation de financements et l'accord de l'EPARECA.

Maison de la Famille : Ce projet désormais intitulé « Terre des enfants » est un nouvel équipement implanté à l'entrée du quartier Grammont. Il regroupera un multi accueil collectif (crèche + halte garderie), une crèche familiale, un relais assistantes maternelles et un relais parents-enfants. Le chantier a démarré en 2006, il sera livré pour octobre 2007.

Crèche Payenneville appelée « l'Île aux trésors » implantée sur le quartier des Sapins : une extension des locaux a été réalisée pour permettre d'accueillir 5 places supplémentaires pour des enfants en situation de handicap. La crèche a réouvert ses portes en novembre 2006.

Pôle social associatif Du Bellay : afin de répondre aux besoins importants de locaux du tissu associatif des Hauts de Rouen, la Ville a donné une nouvelle vocation à des locaux scolaires qui étaient vacants depuis juin 2004 : héberger à titre permanent des associations caritatives, offrir des espaces partagés pour l'ensemble des associations (salle de réunion, bureaux, salle d'activités sportives) et accueillir un espace médiation santé (projet issu de l'atelier santé Ville). Les travaux ont démarré en septembre 2006. Les associations sont installées depuis février 2007.